

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Monsieur Stéphane Travert,  
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
78 Rue de Varenne  
75007 Paris

Paris le 24/04/2018

**Objet** : Fongicides SDHi

Monsieur le ministre,

Comme vous le savez sûrement, **des chercheurs de l'INSERM, du CNRS et de l'INRA ont alerté, mi-avril, sur la dangerosité pour l'homme d'une classe de fongicides, les SDHi** (inhibiteurs de la succinate déshydrogénase). Ces fongicides sont très largement utilisés en agriculture. En France, ce sont ainsi plus de 70 % des surfaces en blé qui sont traitées avec ces produits, en 2014. Les fabricants de ces produits assurent que ces fongicides inhibent spécifiquement l'activité de cette enzyme dans les moisissures. Mais des scientifiques français à l'origine d'une publication scientifique<sup>[1]</sup> et d'une tribune dans *Libération*<sup>[2]</sup> ont sonné l'alarme car, selon leurs travaux, ces fongicides bloquent également l'enzyme humaine. **Le blocage de cette enzyme conduit à l'accumulation d'une petite molécule, le succinate. Celle-ci va entraîner à long terme, un changement de la structure de notre ADN** : ce sont des phénomènes de modifications épigénétiques. **Pour ces chercheurs, cela peut avoir comme conséquence l'apparition d'encéphalopathies sévères et même de certains cancers du rein ou du système digestif. Ces modifications, contrairement aux mutations, ne sont pas détectées ni testées, au cours des tests de toxicité conduits avant la mise sur le marché des pesticides.**

Suite à la publication de ces travaux, notre association s'est questionnée sur l'exposition des populations à ces fameux SDHi. Nos travaux révèlent aujourd'hui un autre aspect du problème : **l'exposition importante de la population au fongicide SDHI le plus utilisé : le boscalide (ou boscalid)**. Le boscalide est une substance active autorisée dans l'UE depuis 2008 et son autorisation expire le 31/07/2018<sup>[3]</sup>. En France, on le trouve dans une douzaine de spécialités commerciales ayant une Autorisation de mise sur le marché (AMM)<sup>[4]</sup>. Il est autorisé sur les crucifères oléagineuses, le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le tournesol, les pommiers, les amandiers, les cerisiers, les asperges, la carotte, les fraisiers, la laitue, etc.

Cette molécule nous était familière, c'est pourquoi elle a attiré notre attention et nos recherches ont révélée qu'on retrouve ce fongicide SDHi :

- **Dans les eaux de surface.** En effet, le boscalide était en 2013 le 8<sup>e</sup> pesticide le plus fréquemment quantifié, dans les eaux souterraines c'était le 12<sup>e</sup><sup>[5]</sup>.
- **Dans l'air.** Le boscalide est l'un des deux fongicides les plus quantifiés dans l'air en PACA en 2016<sup>[6]</sup>. Dans l'Isère aussi c'est un des pesticides les plus retrouvés dans l'air<sup>[7]</sup>.
- **Dans les aliments.** Surtout le boscalide est le résidu de pesticides le plus fréquemment quantifié dans les aliments au niveau européen (6 704 déterminations). On le retrouve dans presque 10 % des recherches le ciblant, tous aliments

confondus<sup>[8]</sup> ! Dans les enquêtes que Générations Futures a pu mener (analyses de fraises, salades ou muesli), ce résidu ressort très fréquemment<sup>[9]</sup>.

Au regard de l'alerte scientifique majeure lancée par des scientifiques français sur la dangerosité des fongicides SDHi et de l'exposition importante de la population au principal représentant de cette famille, **Générations Futures vous demande de saisir l'ANSES afin que celle-ci suspende immédiatement les autorisations de mise en marché des produits contenant du boscalide et autres SDHis, à titre conservatoire.**

**Nous demandons également que la France fasse usage de la clause de sauvegarde prévue au niveau européen pour faire obstacle à l'entrée d'aliments traités avec des substances de cette famille chimique et demande une révision communautaire de l'homologation de ces substances actives SDHi.**

**Enfin, l'autorisation du boscalide arrivant à son terme en juillet de cette année, nous demandons à la France de s'opposer à sa réhomologation.**

En vous remerciant par avance de l'attention portée à ces demandes, veuillez recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

François Veillerette, Directeur de Générations Futures



Copie envoyée

- Au ministère de l'Ecologie
- Au ministère de l'Agriculture
- Au ministère de la Santé
- Au Premier Ministre
- A l'ANSES

---

[1] <https://www.biorxiv.org/content/early/2018/03/29/289058>

[2] [http://www.liberation.fr/debats/2018/04/15/une-revolution-urgente-semble-necessaire-dans-l-usage-des-antifongiques\\_1643539](http://www.liberation.fr/debats/2018/04/15/une-revolution-urgente-semble-necessaire-dans-l-usage-des-antifongiques_1643539)

[3] <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/public/?event=activesubstance.detail&language=EN&selectedID=1040>

[4] <https://ephy.anses.fr/substance/boscalid>

[5] Source : SOeS 2015

[6] cf. Étude Air Paca, Mesures du Glyphosate dans l'air : étude exploratoire en région PACA Novembre 2017

[7] Source : Atmo Auvergne Rhône Alpes 2015

[8] EFSA, avril 2017

[9] Pour le détail lire le dossier de presse [Dossier de presse SDHi 240418](#)